



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE PAPINEAU



Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **vendredi 6 juillet 2018**, 20 heures, à la salle communautaire sise au 849, chemin du Tour-du-Lac, à Lac-Simon, sous la présidence de la mairesse suppléante, Madame Chantal Crête.

Sont présents :

Anik Bois
Gilles Ladouceur

Odette Hébert
Don Saliba

Jean-François David

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Claire Blais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. CONSEIL

- 1.1 Ouverture de la séance.
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2018 et de la séance extraordinaire du 8 juin 2018.
- 1.4 Congrès de la FQM à Montréal du 20 au 22 septembre 2018.
- 1.5 Entente avec le CTLS et la SÉPAQ pour les embarcations nautiques et les passes à la barrière de la plage.
- 1.6 Souper festif du maire - 14 juillet 2018.
- 1.7 Guignolée des maires - 31 août 2018.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

- 2.1 Dépôt des rapports administratifs.
- 2.2 Dépôt de la correspondance - Voir Annexe C.
- 2.3 Recommandation pour le poste du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement.
- 2.4 Engagement de personnel occasionnel - journaliers et adjoint à l'inspecteur.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. GESTION FINANCIÈRE

- 4.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de juin et des salaires pour la période du 21 mai au 23 juin 2018.
- 4.2 Renouvellement du contrat d'assurance municipal avec le MMQ.
- 4.3 Retenue sur contrat à libérer pour les travaux de pavage sur le chemin du Parc.
- 4.4 Achat de bacs verts et bleus - autorisation de la dépense.
- 4.5 Modification de la résolution 159-06-2018 - vente taxable pour le terrain au 915, chemin du Tour-du-Lac.

5. COMMUNICATIONS

- 5.1 Mot du maire - suivi mensuel relatif aux rencontres et comités.
- 5.2 Obligations relatives à l'article 176.2.2 du Code municipal.

6. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

- 6.1 Engagement de deux pompiers sur une base temporaire pour les inspections et autres activités.



No de résolution
ou annotation

7. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 7.1 Demande relative à la réfection du pont sur le chemin du Tour-du-Lac – MTQ.
- 7.2 Autorisation de travaux à faire sur l'île Canard Blanc – quai, sentier, système de toilettes Enviro-Loo (compostage).

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 8.1 Dépôt du compte rendu de la réunion du CCU du 5 juin 2018.
- 8.2 Nomination temporaire d'une adjointe au fonctionnaire désigné en vertu du règlement relatif aux permis et certificats. (U-11).
- 8.3 Rappel - Salon de l'environnement le 14 juillet prochain.

9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

- 9.1 Recommandation du CDDÉ concernant les contributions à des fins de parcs et espaces verts.
- 9.2 Recommandations du CDDÉ concernant les minimaisons.

10. ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

- 10.1 Autorisation de signature d'entente avec AÉVRO pour l'évènement du Gymkhana.
- 10.2 Abrogation de l'entente liant la Municipalité de Lac-Simon à la Corporation de Loisirs, de Culture et d'Arts de Lac-Simon.
- 10.3 Demande aux administrateurs de la Corporation de Loisirs, de Culture et d'Arts de Lac-Simon de mettre officiellement fin à cet organisme à but non lucratif.

11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

- 11.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

12. DIVERS

- 12.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

13. PAROLE AU PUBLIC

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. CONSEIL

Le maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs, étant absent ce soir, Madame Chantal Crête, mairesse suppléante, préside la séance.

Elle souhaite la bienvenue à tous et explique que le maire assiste au congrès des Chevaliers de Colomb qui se tient au Mont-Sainte-Anne; étant Député de district 50, il faut comprendre que sa présence était requise.

1.1 Ouverture de la séance

185-07-2018
Ouverture de la séance

Il est proposé par Madame Odette Hébert
Et résolu

D'ouvrir la séance à 20 heures.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.2 Adoption de l'ordre du jour

186-07-2018
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Odette Hébert



No de résolution
ou annotation

Et résolu

QUE le Conseil approuve l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité.

1.3 Adoption des procès-verbaux

187-07-2018

Adoption des procès-verbaux

Séance ordinaire du 1er juin 2018 et séance extraordinaire du 8 juin 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux des 1^{er} et 8 juin 2018 dans les délais prescrits par la Loi, permettant ainsi de renoncer à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Odette Hébert

Et résolu

QUE la lecture des procès-verbaux des 1er et 8 juin 2018 soit exemptée et que ceux-ci soient adoptés tels que rédigés.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.4 Congrès de la FQM à Montréal du 20 au 22 septembre 2018

188-07-2018

Congrès de la FQM - 20 au 22 septembre 2018

CONSIDÉRANT l'importance de la formation des élus et employés municipaux, de même que le réseautage qui se fait lors des rassemblements en congrès;

Il est proposé par Madame Anik Bois

Et résolu

QUE le maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs, le conseiller, Monsieur Don Saliba, ainsi que les conseillères, Mesdames Chantal Crête et Odette Hébert, soient et sont autorisés à participer au congrès de la FQM, du 20 au 22 septembre 2018, au Palais des congrès à Montréal;

QUE les frais d'inscription de 780. \$ par personne, plus taxes, ainsi que les frais de transports et d'hébergements soient remboursés;

ET QUE ces montants soient puisés à même les disponibilités des comptes budgétaires appropriés.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Entente avec le CTLS et la SÉPAQ pour les embarcations nautiques et les passes à la barrière de la plage

189-07-2018

Entente avec le CTLS et la SÉPAQ

Embarcations nautiques et passes saisonnières à la barrière de la plage

CONSIDÉRANT l'entente à signer avec le Centre Touristique du Lac Simon (CTLS) et la Société des Établissements de Plein air du Québec (SÉPAQ) pour autoriser l'accès à la plage gratuitement aux plaisanciers qui possèdent une vignette (droit d'accès à la SÉPAQ);

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de Lac-Simon peuvent également profiter d'une tarification préférentielle de 50 \$ par adulte pour un accès aux installations de la SÉPAQ en voiture;

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution
ou annotation

**Il est proposé par Madame Odette Hébert
Et résolu**

QUE le Conseil autorise la conclusion de cette entente, au coût de 13 000 \$ plus les taxes applicables, payable au Centre touristique du Lac Simon, pour la saison 2018-2019;

ET QUE le maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs, et la directrice générale, Madame Claire Blais, soient et sont autorisés à signer l'entente et les documents nécessaires à la conclusion de cette transaction.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Souper festif du maire

**190-07-2018
Souper festif du maire de Chénéville – 14 juillet**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chénéville organise, le 14 juillet prochain, le souper festif du maire et que les membres du conseil souhaitent encourager l'évènement en y participant;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Odette Hébert
Et résolu**

QUE les membres du conseil qui n'ont pas d'autres engagements à cette date verront à participer au souper festif du maire de la Municipalité de Chénéville, et ce, à leurs frais.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.7 Guignolée des maires

La mairesse suppléante informe les citoyens que la guignolée des maires aura lieu le vendredi 31 août, à l'intersection de la 321 et 315, à Chénéville; les élus seront présents entre 16 h à 18 h, tenant compte de la tenue de la plénière à la même date.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

2.1 Dépôt des rapports administratifs

Les rapports administratifs du mois de juin ont été déposés.

2.2 Dépôt de la correspondance

La correspondance du mois de juin a été déposée.

2.3 Recommandation pour le poste du directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement

**191-07-2018
Recommandation - directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement**

CONSIDÉRANT les curriculum vitae reçus pour le poste de directeur du Service d'urbanisme et de l'environnement;

CONSIDÉRANT les entrevues de trois candidats et des recommandations de la directrice générale;

**Il est proposé par Madame Odette Hébert
Et résolu**

QUE la candidature de monsieur Jérémie Vachon soit et est retenue à titre de directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement;

QUE suivant les règles habituellement prévues, la probation sera d'une période de 6 mois, débutant le 30 juillet prochain;



No de résolution
ou annotation

QUE les conditions sont celles prévues au contrat liant les parties.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.4 Engagement de personnel occasionnel – journaliers et adjoint à l'inspecteur

La directrice générale a déposé la liste du personnel occasionnel en date de ce jour.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS (10 minutes)

Madame la mairesse adjointe donne la parole aux personnes qui souhaitent poser des questions.

4. GESTION FINANCIÈRE

4.1 Adoption de la liste des chèques, des prélèvements et des salaires

192-07-2018

Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de juin et des salaires pour la période du 21 mai au 23 juin 2018

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour lesdites périodes;

**Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu**

QUE le Conseil approuve le paiement des sommes présentées aux listes suivantes :

- liste des chèques pour le mois de juin, totalisant la somme de 144 654.18 \$ et portant les numéros 15129 à 15229;
- liste des prélèvements totalisant la somme de 55 267.38 \$;
- liste des salaires des employés pour la période du 21 mai 2018 au 23 juin 2018, pour un montant total de 100 343.31 \$;
- liste des salaires des élus du mois de ~~mai~~ ^{juin} 2018 pour un montant total de 7 891.67 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

Engagements de crédits

Conformément aux dispositions du règlement numéro 495-2018, la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Claire Blais
Directrice générale et secrétaire-trésorière

4.2 Renouvellement du contrat d'assurance municipal avec le MMQ

193-07-2018

Renouvellement du contrat d'assurance municipal avec le MMQ

**Il est proposé par Madame Odette Hébert
Et résolu**

QUE le Conseil autorise le paiement de la somme de 47 159 \$ à Groupe Ultima inc. pour le renouvellement de portefeuille d'assurance, pour la période du 31 juillet 2018 au 31 juillet 2019;

QUE cette dépense soit ventilée selon les secteurs d'activités.

ADOPTÉE à l'unanimité

ai

Formules Municipales - No 4614-1



No de résolution
ou annotation

4.3 Retenue sur contrat à libérer pour les travaux de pavage sur le chemin du Parc

194-07-2018

Retenue sur contrat à libérer pour les travaux de pavage sur le chemin du Parc

CONSIDÉRANT QUE conformément au contrat octroyé à la compagnie Pavage Coco pour le pavage du chemin du Parc, une retenue a été faite pour assurer la qualité des travaux après une année d'usage;

CONSIDÉRANT QUE cette période est échue et que l'ingénieure Nirisoa Raheirina a effectué l'inspection finale et émis le certificat de réception définitive des ouvrages;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Odette Hébert
Et résolu**

QUE la retenue de 30 502.86 \$ soit libérée et qu'un chèque soit émis au nom de Pavage Coco.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.4 Achat de bacs verts et bleus – autorisation de la dépense

195-07-2018

Achat de bacs verts et bleus

**Il est proposé par Madame Odette Hébert
Et résolu**

QUE le Conseil autorise une dépense de 3 303,60 \$, plus les taxes, pour l'achat de 18 bacs bleus et 18 bacs verts, à fournir aux nouveaux propriétaires ou à vendre dans le cas d'un remplacement;

QUE cette dépense s'applique au poste 58-250 00 140.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.5 Modification de la résolution 159-06-2018 – vente taxable

196-07-2018

Modification de la résolution 159-06-2018 – vente taxable

**Il est proposé par Madame Odette Hébert
Et résolu**

QUE la résolution 159-06-2018, relative à l'achat du terrain au 915, chemin du Tour-du-Lac soit et est modifiée afin d'y lire, 69 995,00 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité

5. COMMUNICATIONS

5.1 Mot du maire – résumé des rencontres et de la participation à des comités

Le maire étant absent, ces informations seront transmises à une prochaine séance.

5.2 Obligations relatives à l'article 176.2.2 du Code municipal

Madame Crête, mairesse adjointe, explique que suivant l'adoption de la loi 122, le Code municipal a été modifié et que, maintenant, le maire doit, à la séance ordinaire du mois de juin, faire rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Ce rapport a été déposé à la séance extraordinaire du 6 avril dernier, de même que le rapport du vérificateur externe.



No de résolution
ou annotation

Afin de se conformer à ces nouvelles obligations, même si nous le faisons avec un mois de retard, la mairesse adjointe mentionne les frais saillants comme l'exige la Loi.

Elle invite la directrice générale à donner quelques précisions concernant les réserves créées.

6. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

6.1 Engagement de deux pompiers sur une base temporaire pour les inspections et autres activités

197-07-2018

**Engagement de deux pompiers sur une base temporaire /
Inspections et autres activités**

CONSIDÉRANT QU'il est important d'avoir deux pompiers à temps partiel pour faire les inspections et assurer une présence lors de certaines activités propres à la saison estivale 2018;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du Service de sécurité en incendie recommande messieurs Marc-André Bourgeois et Kevin Bell à titre de pompiers étudiants;

CONSIDÉRANT QUE le travail de prévention permet aux pompiers de prendre connaissance de certains risques lors de ces visites et de les inscrire dans le système « Emergensys » de la centrale 911;

CONSIDÉRANT QUE les informations colligées lors des visites de prévention sont transmises aux pompiers à la caserne lors des appels d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE les visites de prévention font partie du schéma de couverture de risques de la MRC Papineau;

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE ce conseil entérine la recommandation du directeur du Service de sécurité en incendie à l'effet d'embaucher messieurs Marc-André Bourgeois et Kevin Bell à titre de pompier étudiant et affecté à d'autres activités pour la saison estivale 2018 au taux horaire prescrit par la grille des salaires 2018 pour les visites de prévention;

ADOPTÉE à l'unanimité

7. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

7.1 Autorisation du MTQ pour la réfection du pont sur le chemin du Tour-du-Lac

198-07-2018

Demande au MTQ pour la réfection du pont sur le chemin du Tour-du-Lac

CONSIDÉRANT QUE, le 20 juillet 2014, le directeur du ministère des Transports, Monsieur Jacques Henri, indiquait que l'inspection du pont P-05471 des lacs Barrière et Simon présentait une déficience modérée de sa structure;

CONSIDÉRANT QUE, en octobre 2015, un communiqué de presse annonçait des travaux de réfection sur ce pont et que, essentiellement, ceux-ci touchaient le remplacement de la surface de bois ;

CONSIDÉRANT QUE, depuis plusieurs années, la Municipalité de Lac-Simon adresse des demandes au ministère des Transports afin que ce pont soit remplacé par une structure qui répondrait mieux aux besoins d'une région accueillant une très nombreuse clientèle de villégiateurs et de touristes;

CONSIDÉRANT QUE ce pont enjambe deux plans d'eau qui sont très largement fréquentés par les résidents, villégiateurs et touristes de la région et que son



No de résolution
ou annotation

dégagement pour les embarcations nautiques présente un risque certain, notamment lorsque le niveau est haut;

CONSIDÉRANT QUE d'autres éléments font en sorte que la sécurité des navigateurs est à risque, à savoir le fond de l'eau qui, à cet endroit, est parsemé de grosses roches;

CONSIDÉRANT QUE tous ces éléments font en sorte que, pour assurer la sécurité des usages de la route et des deux plans d'eau, une reconfiguration du pont est souhaitée et souhaitable;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE demande soit faite au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de prévoir, dans un avenir rapproché, la réfection du pont P-05471, sur le chemin du Tour-du-Lac, et ce, en tenant compte des besoins de notre municipalité qui reçoit et accueille une population flottante de plus de 5 000 personnes en période estivale.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.2 Autorisation de travaux à faire sur l'île Canard Blanc – quai, sentier, toilettes chimiques et autres

199-07-2018

**Autorisation de travaux à faire sur l'île Canard Blanc
Quai, sentier, toilettes chimiques et autres**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon a une entente avec la MRC de Papineau pour l'usage des terres publiques de l'île Canard Blanc;

CONSIDÉRANT QUE de la publicité est faite pour que les gens profitent de cet endroit et que des installations sécuritaires et respectueuses de l'environnement sont nécessaires;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE le Conseil autorise les dépenses suivantes pour desservir les visiteurs de l'île Canard Blanc, à savoir :

- Achat d'un quai pour une dépense nette n'excédant pas 6 000. \$;
- Achat de deux toilettes Enviro-Loo (compostable) pour une dépense nette de 5 500. \$;

QUE ces dépenses s'appliquent au poste d'investissement 23-047 00 521.

ADOPTÉE à l'unanimité

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8.1 Dépôt du compte rendu de la réunion du CCU du 5 juin 2018

Le compte rendu de la réunion du CCU du 5 juin 2018 a été déposé aux membres du conseil.

8.2 Nomination temporaire d'une adjointe au fonctionnaire désigné

200-07-2018

Nomination d'une adjointe au fonctionnaire désigné

CONSIDÉRANT QUE le règlement U-11 relatif à l'émission des permis et certificat prévoit, à l'article 10, que le Conseil nomme, par résolution, le fonctionnaire désigné ayant les pouvoirs et devoirs mentionnés aux articles suivants;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE cet article prévoit que le fonctionnaire désigné peut se faire aider dans sa tâche par un ou des adjoints;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a confié un mandat à la firme Asisto pour dresser un inventaire des bandes riveraines et que la personne responsable d'effectuer cette tâche doit se rendre sur les terrains des propriétaires;

POUR CES RAISONS :

**Il est proposé par Madame Odette Hébert
Et résolu**

QUE madame Vicky Lafontaine soit et est nommée, sur une base temporaire, adjointe au fonctionnaire désigné;

QUE par cette nomination, elle aura les pouvoirs prévus à l'article 12 (6) du règlement U-11, et plus précisément ceux de visiter et examiner, à toute heure raisonnable, tout immeuble et propriété mobilière sur le pourtour des lacs Barrière et Simon.

ADOPTÉE à l'unanimité

8.3 Salon de l'environnement

Madame Odette Hébert rappelle aux gens la tenue prochaine du Salon de l'Environnement; ce salon se tiendra à la Caserne du chemin du Parc, le 14 juillet prochain, de 10 h à 14 h. Il ne faut pas oublier que des services d'analyse de l'eau seront disponibles à cet endroit.

De plus, elle annonce qu'il y aura démonstration d'un bateau électrique au quai public et que les gens pourront en faire l'essai.

9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

9.1 Recommandation du CDDÉ - contributions à des fins de parcs et espaces verts

Monsieur David mentionne que son comité a eu des rencontres et que des recommandations ont été faites aux membres du conseil concernant les contributions à des fins de parc et espaces verts.

Une réflexion sera faite à ce propos par les élus, de même que par les membres du CCU donc, pour l'instant, le document demeure confidentiel.

9.2 Recommandations du CDDÉ concernant les minimaisons

Il en est de même en ce qui concerne les minimaisons; ce document sera disponible bientôt sur notre site internet, indique-t-il.

Monsieur David profite de l'occasion pour remercier les membres de son comité qui font un travail de qualité fort apprécié, et ce, bénévolement.

10. ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

Dans un premier temps, madame Bois fait un bref retour sur les activités tenues lors de la Fête nationale du Québec, sur le chemin du Parc.

Elle rappelle également qu'un chansonnier sera sur la plage municipale, vers 21 heures, le 14 juillet prochain; les gens sont invités à apporter leurs instruments pour se joindre au musicien.

10.1 Autorisation de signature d'entente avec AÉVRO pour l'évènement du Gymkhana

201-07-2018

Signature d'entente avec AÉVRO pour l'évènement du Gymkhana

CONSIDÉRANT la tenue du Gymkhana prévue du 17 au 19 août 2018;

CONSIDÉRANT QUE l'évènement est encadré par une entente;



No de résolution
ou annotation

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**

QUE le conseil autorise le maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs, et la directrice générale, Madame Claire Blais à signer l'entente visant à encadrer les obligations de chacun concernant cet évènement;

ET QUE ce conseil autorise un déboursé de 4 300. \$, tel que prévu à l'entente pour soutenir l'évènement;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-70170-447.

ADOPTÉE à l'unanimité

**10.2 Entente entre la Municipalité de Lac-Simon
à la Corporation de Loisirs, de Culture et d'Arts de Lac-Simon**

202-07-2018

Fin de l'entente avec la Corporation de Loisirs, de Culture et d'Arts de Lac-Simon

CONSIDÉRANT QUE, le 5 juillet 2016, une entente était signée pour établir les modalités entourant le mandat et les obligations de la Municipalité de Lac-Simon et la Corporation de Loisirs, de Culture et d'Arts de Lac-Simon;

CONSIDÉRANT QUE les activités de la Corporation ont cessé, faute de membres actifs prêts à poursuivre le mandat visé lors de la création de cet organisme à but non lucratif;

CONSIDÉRANT QUE l'article 6.3 de ladite entente prévoit que la Municipalité peut, en tout temps, mettre fin à cette entente et que la résiliation prend effet 30 jours après l'adoption d'une résolution à cet effet;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**

QUE le Conseil exerce ses droits, prévus à l'entente entre la Municipalité de Lac-Simon et la Corporation de Loisirs, de Culture et d'Arts de Lac-Simon, visant à lui confier, de façon non exclusive, l'organisation, la gestion et la promotion, pour son compte, de certaines activités de loisirs, de culture et d'arts sur son territoire.

ADOPTÉE à l'unanimité

10.3 Dissolution de la Corporation de Loisirs, de Culture et d'Arts de Lac-Simon

203-07-2018

Dissolution de la Corporation de Loisirs, de Culture et d'Arts de Lac-Simon

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de Loisirs, de Culture et d'Arts de Lac-Simon n'a plus les effectifs nécessaires pour réaliser le mandat qui lui a été confié par la Municipalité en vertu du protocole d'entente signé le 5 juillet 2016;

EN CONSÉQUENCE:

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**

QUE demande soit faite aux administrateurs nommés d'agir afin de dissoudre la Corporation, dans le respect de leurs obligations;

QUE la Municipalité demande à ce que les pièces justificatives en lien avec les dépenses financées par la Municipalité soient déposées à nos bureaux;

QUE les comptes bancaires soient clos et les sommes disponibles soient versées à la Municipalité de Lac-Simon.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

11.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

12. DIVERS

12.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Madame Chantal Crête, mairesse suppléante, donne la parole aux personnes qui souhaitent poser des questions.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

204-07-2018
Levée de la séance

Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu

QUE la séance soit et est levée à 21 h 05.

ADOPTÉE à l'unanimité

Chantal Crête
Mairesse adjointe

Claire Blais
Directrice générale et secrétaire-trésorière



No de résolution
ou annotation